



POSTULAT : « Pour une extinction partielle de l'éclairage public selon un horaire spécifique »

Personne n'ignore que nous entrons dans une ère climatique, géopolitique et économique qui devient de plus en plus problématique. Conséquence directe ? La Suisse va entrer dans une période de pénurie hivernale en termes d'électricité. Le Conseil Fédéral a déjà émis des listes de recommandations et va plancher tout l'automne sur un plan d'action et d'économie. De plus, personne n'ignore aussi que l'éclairage est nuisible pour la santé, la faune et la flore.

Sensible à cette problématique, l'Alternative Rotzérane a découvert avec plaisir qu'une réflexion portant sur la modernisation de l'éclairage public avait déjà été amorcée par le Municipal Thierry Blanc. Grâce au développement de nouvelles technologies, la modernisation de l'éclairage public offre un bon potentiel d'économie d'énergie tout en réduisant les nuisances lumineuses. Si les installations existantes devaient être changées, les travaux se feraient à moyens termes. En attendant, dans l'optique d'être très réactifs, nous vous proposons ce postulat afin de faire d'une pierre trois coups et d'ainsi en obtenir les bénéfices très rapidement.

Pourquoi éteindre une partie de l'éclairage public selon un horaire spécifique?

- Pour faire des économies d'énergie en éteignant quotidiennement une partie de l'éclairage public pour diminuer la facture énergétique. En effet, en moyenne, l'éclairage public représente 18% de la consommation d'énergie des communes soit 37% de leur facture d'électricité. En adaptant les installations actuelles ou en éteignant partiellement celles-ci entre 1 :00 et 5 :00 du matin, il est donc possible de faire de grandes économies.
- Pour préserver notre santé : en effet, la lumière dégagée par des luminaires et/ou des panneaux lumineux) entraîne des effets néfastes. A ce propos, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a en outre publié des [Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses](#) qui rassemblent les principes applicables à la technique et à l'aménagement du territoire. Il a aussi émis le dossier [« Obscurité et lumière, trouver le bon équilibre »](#).
- Pour protéger la biodiversité tant de la faune que de la flore : de nombreuses espèces sont affectées par les éclairages artificiels puisqu'elles perdent leurs repères et changent leur comportement. La flore est, elle aussi, impactée puisque de nombreuses études démontrent

qu'ils perturbent la germination, dégradent le processus de photosynthèse et empêchent la pollinisation nocturne.

Fort de ces constats et de ces raisons, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité d'éteindre partiellement l'éclairage public selon un horaire spécifique.

Au nom de l'Alternative Rotzérane
Mark Brissat